



URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir, en vertu du Code du Développement Territorial, que le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la s.a. « DIGI Communications Belgium », représentée par Monsieur DE GEEST Mitch, dont les bureaux se trouvent Avenue du Bourget 42 bus 12 à 1130 Haren.

Le terrain concerné est situé Chaussée de Huy à 1300 Wavre et cadastré division 2, section H n°55H2.

Le projet consiste en la construction d'une station de télécommunication sur un pylône candélabre à remplacer se composant comme suit :

- Installation d'une nouvelle station pour l'opérateur INSKY sur un pylône candélabre neuf de 25m pour le réseau 5G en lieu et place d'un ancien candélabre ;
- la station hors-sol occupe une superficie de 5m50 sur 2m10 ;
- Les équipements radio de INSKY sont installés aux pieds du pylône, sur le massif de fondation apparent ;
- La structure sera implantée à proximité de la E411 au niveau de l'échangeur de la chaussée de Huy ;
- Il est d'une couleur grise, identique aux poteaux lumineux existant ;
- le pylône a une hauteur de 25m et le nouveau candélabre sera placé à une hauteur d'environ 12m50 ;
- L'installation des antennes et faisceaux Hertziens sont au sommet du nouveau pylône.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional.

Le projet déroge à la zone d'aménagement communal concerté du Plan de secteur.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : François-Xavier Van Damme), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Le dossier peut également être consulté durant la période d'enquête au Service Urbanisme (Place des Carmes, 8, au 1^{er} étage, à 1300 Wavre) :

- Les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 (sur rendez-vous),
- Le mardi 8 octobre 2024 de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous).

Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371, mail : urbanisme@wavre.be. À défaut, pour les consultations jusqu'à 20 heures, la permanence pourrait être supprimée.

L'enquête publique est ouverte le 2 octobre et clôturée le 16 octobre 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 24/224.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 16 octobre 2024 à 11h, au Service Urbanisme.

A Wavre, le 19 septembre 2024